

# Préparer votre transmission

Clarifier vos intentions et les moyens que vous souhaitez conserver.

## 01 · Exprimer vos intentions

Précisez les personnes que vous souhaitez aider et la raison de votre démarche. Aider aujourd'hui et préparer une succession sont deux intentions à distinguer. Votre réflexion peut commencer avant de choisir un outil juridique ou financier.

- Qui souhaitez-vous aider ?
- Y a-t-il un projet immédiat ou une échéance précise ?
- Quels équilibres familiaux souhaitez-vous préserver ?

## 02 · Connaître les dispositions existantes

Réunissez les documents déjà établis et notez ce qui a changé dans votre situation. Ne modifiez pas un acte ou une clause sur la seule base d'un exemple général : leur lecture doit tenir compte de votre famille et des règles applicables.

- Actes, donations ou dispositions déjà préparés avec votre notaire.
- Contrats d'assurance-vie et clauses bénéficiaires actuelles.
- Inventaire du patrimoine et modalités de détention.

## 03 · Préserver votre propre liberté

Une transmission s'examine aussi au regard de vos besoins futurs. Listez les ressources et la disponibilité que vous souhaitez conserver. Si vous recevez vous-même un héritage, distinguez votre part attendue des sommes effectivement reçues.

- Quels revenus et quelles liquidités dois-je conserver ?
- Quels projets personnels ne doivent pas être fragilisés ?
- Quelles questions dois-je examiner avec mon notaire et mon conseiller ?

MA FICHE DE PRÉPARATION

# Pour passer de la lecture à votre projet.

Prenez le temps de noter vos repères. Pour chaque montant, précisez la date et ce qui reste à confirmer. Conservez cette fiche avec les documents utiles.

## Mon objectif et mon calendrier

---

---

---

## Les moyens que je souhaite préserver

---

---

---

## Les informations à réunir ou à confirmer

---

---

---

## Mes questions pour un prochain échange

---

---

---

Ce guide prépare votre réflexion. Il ne constitue pas une recommandation de placement ni un conseil adapté à votre situation.